



Fusionnons nos énergies !



Sommaire

Editorial p2

Un village rayonnant p3

Un village vos élus p4

Un village bien géré p7

Un village pratique p10

Un village solidaire p11

Un village dynamique p14

Agenda p16

Saint-Paulaises, Saint-Paulais,... *Chers Amis,*

Un nouveau mandat commence, et la campagne électorale est désormais derrière nous. Ces semaines d'échanges intenses et passionnés ont confirmé notre attachement commun à Saint-Paul, ainsi que la formidable énergie de notre démocratie locale.

Vous avez été nombreux à nous rencontrer, à participer aux débats sur les enjeux de notre vie quotidienne : santé, logement, transports, services publics, loisirs, culture, éducation, solidarité, commerces, finances, énergie, patrimoine, cadre de vie, biodiversité, sécurité... Autant de sujets indissociables, qui dessinent ensemble le visage de notre village et tracent la voie vers l'avenir que nous voulons construire.

La municipalité a une mission essentielle : animer la vie locale, faciliter votre quotidien et préparer l'avenir. Dans un contexte où les marges de manœuvre sont souvent limitées, notre devoir est d'être transparents et clairs : vous expliquer ce que nous faisons et pourquoi, mais aussi ce qui nous dépasse ou peut prendre du temps.

Avec la nouvelle équipe qui m'accompagne, et dont vous allez découvrir dans ce numéro les délégations des membres du conseil municipal et les commissions, nous nous engageons à vous écouter, à clarifier la cohérence de nos choix, et à renforcer notre culture commune de l'action locale. Chaque décision est le fruit d'une réflexion collective, qui allie les réalités du présent à la vision d'une commune préservée, humaine, préparée aux défis, maîtresse de son destin.

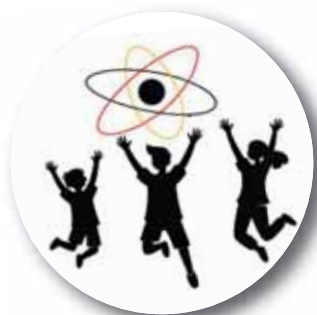
Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée. Je connais et mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour veiller sur Saint-Paul et ses habitants.

Saint-Paul est un village heureux. Prenons-en conscience. Tout en travaillant à améliorer ce qui peut l'être, savourons aussi ce que nous avons déjà.

Plus que jamais, notre village avance grâce à votre engagement, votre présence et votre attachement à Saint-Paul.

Continuons ensemble,

Fusionnons nos énergies !



Romain Buchaut,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance
Conseiller Métropolitain Aix-Marseille-Provence
Vice-Président du Grand Site Concors Sainte-Victoire



Cérémonie des Vœux

Le 30 janvier 2026, l'équipe municipale avait convié les Saint-Paulais à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Due à la période préélectorale, une simple évocation "tout schuss" de l'année écoulée été faite en vidéo. Romain Buchaut a ensuite chaleureusement remercié tous les acteurs de la vie saint-paulaise, associations, bénévoles, commerçants, professionnels de santé, agents municipaux,... La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.



Elections municipales : les Saint-Paulais... ONT VOTÉ !

Un village
rayonnant ³

Le 15 mars 2026, les Saint-Paulais se sont rendus aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal.

Résultats des élections municipales du 15 mars 2026

Inscrits	769	
Votants	563	73,21%
Abstentions	206	26,79%
<hr/>		
Fusionnons nos énergies (Romain Buchaut)	376 voix	68,36%
<hr/>		
Enfin bien vivre ensemble (Daniel Vernay)	174 voix	31,64%

Une nouvelle page s'écrit pour notre commune, portée par une équipe déterminée à agir pour votre quotidien.

Une participation importante

à
Saint-Paul
73,21%

en
France
57,1%

“Avec plus de 2 électeurs sur trois qui se sont déplacés, les Saint-Paulais ont démontré leur civisme et l'intérêt qu'ils portent à la vie de leur village. Nous les remercions pour leur participation”
L'équipe municipale

Le 20 mars 2026, lors du premier conseil municipal de la mandature, Romain Buchaut, tête de liste "Fusionnons nos énergies pour Saint-Paul", a été réélu maire de Saint-Paul lors d'une séance empreinte de solennité.

Lors de cette séance, les 4 Adjointes au Maire ont également été désignées : Elise Rodiel, Enzo Gomez Golé, Monique Spiez et Sébastien Meyer. L'équipe des conseillers municipaux est composée de 10 membres : Isabelle Gougoux, Jean-Marc Pula, Marie Grougnard, Marc Debenest, Sandrine Meyer, Yoann Girard, Maureen Cuomo, Jean-Pierre Alario, Laurine Roux et Antoine Mondello. Laurine Roux et Antoine Mondello ont été élus conseillers municipaux après le désistement des 3 premiers de la liste "Enfin bien vivre ensemble à Saint-Paul".



Romain BUCHAUT

Maire
Conseiller Métropolitain
Vice-Président du Grand Site Concors
Sainte-Victoire



Elise RODIEL

1^{ère} Adjointe
Patrimoine et Cadre de vie
Partenariat et Culture



Enzo GOMEZ GOLE

2^{ème} Adjoint
Finances, Affaires générales
et Relations institutionnelles



Monique SPIEZ

3^{ème} Adjointe
Solidarité
et vie associative



Sébastien MEYER

4^{ème} Adjoint
Voirie et espaces verts
Travaux, Réseaux et déchets

Le nouveau Conseil Municipal de Saint-Paul-lez-Durance



Isabelle GOUEGOUX

Conseillère Municipale
Ressources Humaines, Environnement



Marie GROUGNARD

Conseillère Municipale
Communication, Solidarité, Festivité



Sandrine MEYER

Conseillère Municipale
Transport, Sport



Maureen CUOMO

Conseillère Municipale
Bulletin municipal,
Manifestations culturelles



Laurine ROUX

Conseillère Municipale



Jean-Marc PULA

Conseiller Municipal
Affaires scolaires, Agriculture



Marc DEBENEST

Conseiller Municipal
Sureté, Forêt, Déchets



Yoann GIRARD

Conseiller Municipal
Enfance et jeunesse, Biodiversité



Jean-Pierre ALARIO

Conseiller Municipal
Travaux et Bâtiments publics



Antoine MONDELLO

Conseiller Municipal

Commissions communales

Culture et équipements

Elise RODIEL (réfèrent)
Sandrine MEYER
Maureen CUOMO
Antoine MONDELLO
Marie GROUGNARD

Economie et services publics

Enzo GOMEZ GOLE (réfèrent)
Isabelle GOUÉGOUX
Marc DEBENEST
Sandrine MEYER

Environnement et espaces naturels

Sébastien MEYER (réfèrent)
Elise RODIEL
Enzo GOMEZ GOLE
Isabelle GOUÉGOUX
Yoann GIRARD
Jean-Pierre ALARIO
Jean-Marc PULA
Antoine MONDELLO

Patrimoine et cadre de vie

Elise RODIEL (réfèrent)
Enzo GOMEZ GOLE
Monique SPIEZ
Sébastien MEYER
Sandrine MEYER
Maureen CUOMO
Jean-Pierre ALARIO

Solidarité et générations

Monique SPIEZ (réfèrent)
Isabelle GOUÉGOUX
Marie GROUGNARD
Sandrine MEYER
Yoann GIRARD
Maureen CUOMO
Jean-Marc PULA
Laurine ROUX

Les commissions communales sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des habitants et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas. Les élus municipaux représentent également la commune au sein des commissions administratives et des organismes extérieurs.

Les commissions

Délégués auprès des organismes extérieurs

Commission Locale d'Information de Cadarache (CLI)

Titulaire : Romain BUCHAUT
Suppléant : Enzo GOMEZ GOLE

Communes Forestières

Titulaire : Marc DEBENEST
Suppléant : Yoann GIRARD

Syndicat Intercommunal pour le Développement des Vacances Rurales (SIDEVAR)

Titulaires : Sébastien MEYER et Maureen CUOMO
Suppléant : Jean-Pierre ALARIO

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)

Titulaire : Elise RODIEL
Suppléant : Marc DEBENEST

Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Verdon

Titulaire : Romain BUCHAUT
Suppléants : Yoann GIRARD et Jean-Marc PULA

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Isabelle GOUÉGOUX



Commissions administratives

Appel d'Offres / MAPA

Titulaires :
Sébastien MEYER
Enzo GOMEZ GOLE
Marc DEBENEST
Suppléants :
Sandrine MEYER
Elise RODIEL
Jean-Pierre ALARIO

Caisse des Ecoles

Isabelle GOUÉGOUX
Jean-Marc PULA
Yoann GIRARD

CCAS

Monique SPIEZ
Isabelle GOUÉGOUX
Maureen CUOMO
Marie GROUGNARD

Délégués

Commission d'Attribution Logement pour Famille Provence

Titulaire : Monique SPIEZ
Suppléant : Isabelle GOUÉGOUX

Conseil d'Ecole

Titulaire : Yoann GIRARD
Suppléant : Jean-Marc PULA

Incendie et Secours

Titulaire : Enzo GOMEZ GOLE
Suppléant : Antoine MONDELLO

Venez rencontrer les élus autour d'un café

Les élections étant passées, le café des élus, votre rendez-vous mensuel, a repris le 2 mai dernier. Chaque premier samedi du mois, les Saint-Paulais peuvent rencontrer les élus municipaux, de 9h à 11h, autour d'un café. Chacun paie son café, élus compris, et on vous offre les chouquettes. L'objectif est de créer un moment d'échange détendu pour discuter sur la vie et les projets de la commune. Un rendez-vous convivial apprécié par tous les participants.

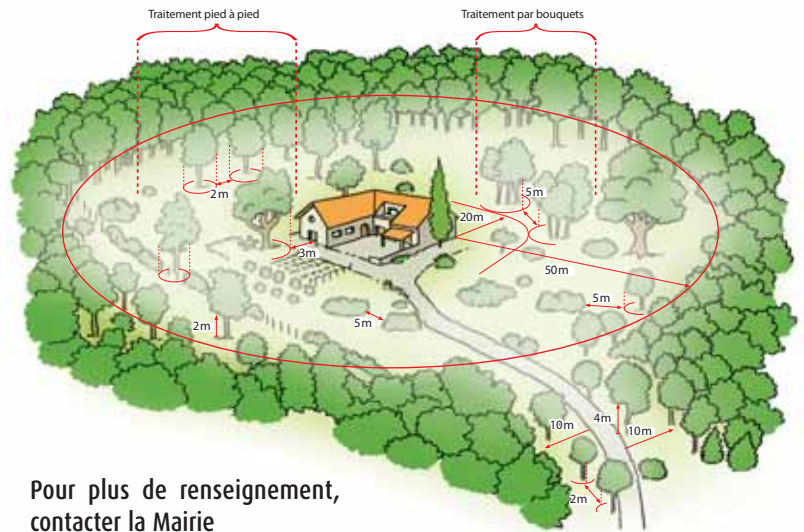
Prochain rendez-vous le 6 juin 2026.



Débroussailler pour prévenir les incendies

A l'approche de la saison estivale, débroussailler votre terrain est une obligation légale.

Le débroussaillage est une mesure de prévention efficace pour prévenir les incendies de forêt. Débroussailler les abords de son habitation, c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt, dans le but de se protéger, de protéger ses proches et ses biens, de faciliter l'intervention des secours et de protéger la biodiversité et son cadre de vie.



Pour plus de renseignements, contacter la Mairie

6 Un village rayonnant

Prévention incendie : jusqu'à 1 000 € pour l'achat d'un kit motopompe

Le Département subventionne l'achat de kits motopompes auprès des particuliers dans les zones à risques.

En cas d'incendie, les piscines constituent une précieuse réserve d'eau. Pour renforcer la sécurité des habitants des zones à risques, le Département finance l'achat d'un kit motopompe de protection incendie à hauteur de 50 % du montant total, dans la limite de 1 000 € de subvention.

Cette aide s'adresse à tous les propriétaires occupants en résidence principale qui résident à proximité d'un massif forestier et dont les maisons sont concernées par les Obligations légales de débroussaillage (OLD) et qui possèdent une piscine d'une contenance d'au moins 15m³. Pour bénéficier de cette subvention, la commune de résidence doit avoir signé une convention de partenariat avec le Département et le Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13) pour l'amélioration de la prévention des incendies de forêt. **Pour savoir si vous êtes éligible, vous devez vous rapprocher de votre commune.**

Réunion publique : arrosez malin avec le compteur vert

Le 10 février, la Mairie a organisé une réunion d'information pour renseigner les Saint-Paulais sur l'usage des compteurs verts.

Indépendant du compteur d'eau traditionnel, le compteur vert comptabilise l'eau utilisée uniquement pour l'arrosage. L'eau d'arrosage retourne directement à la terre, sans avoir besoin d'être traitée, il n'est donc pas nécessaire de procéder à sa dépollution et à son assainissement. La qualité de l'eau est identique à celle du robinet car elle arrive par le même réseau d'eau potable.

Avec le compteur vert, l'abonné bénéficie d'un tarif préférentiel qui ne comporte pas les redevances d'assainissement et de lutte contre la pollution. La facture d'arrosage peut être ainsi réduite.

Une redevance pour la location et l'entretien du compteur est toutefois demandée.

Nuisances lumineuses : on éteint les lumières

Afin de réduire les nuisances lumineuses, l'éclairage public sera interrompu, la nuit durant l'été, dans les zones suivantes :

- Lotissement : de 1h à 5h du matin
- Zone d'activités : de 22h à 5h du matin

Le boulodrome sera allumé le vendredi soir et le samedi soir pour de belles parties estivales et nocturnes de pétanque, bien sûr en respectant la tranquillité publique.

Un Budget 2026 responsable pour un service public de qualité

Voté le 29 avril par le conseil municipal, le budget municipal 2026 s'élève à 10 millions d'euros. Malgré un contexte politique national incertain, l'équipe municipale a adopté un budget stable et sérieux qui permet de poursuivre les projets d'investissement essentiels tout en maintenant un niveau élevé de services à la population.

Comprendre le Budget

Le Budget est un acte fort de la vie de la Mairie. Il fixe les engagements pour l'année à venir et permet de déterminer les priorités.

Budget total 2026 : 10 361 844 €

Fonctionnement : 2 789 898 €

Investissement : 7 571 946 €

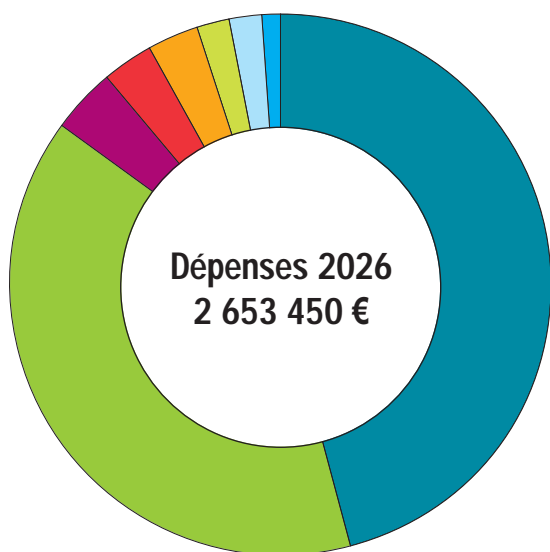
Depuis plusieurs exercices, la municipalité s'attache à contenir ses dépenses de fonctionnement tout en améliorant la qualité des services rendus aux habitants. Deux postes concentrent l'essentiel de l'effort : les **charges de personnel**, qui représentent 46 % des dépenses réelles, et les **charges à caractère général** (entretien des bâtiments, voirie, énergie, contrats de prestation...) qui en représentent 39 %.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : les charges de personnel ont diminué de près de **52 000 €** entre 2024 et 2025 (≈3,8 %). Et le résultat de fonctionnement 2025, excédentaire de **59 869 €**, a été intégralement reporté au budget 2026 pour renforcer nos capacités d'autofinancement.

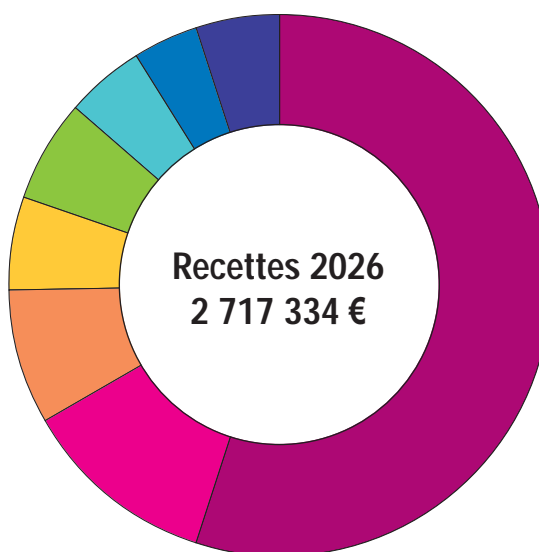


Un village bien géré 7

Budget de Fonctionnement 2026



46%	Charges de personnel	1 225 000 €
39%	Charges à caractère général	1 025 500 €
4%	Subventions aux associations	114 600 €
3%	Intérêts des Emprunts	76 860 €
3%	Autres charges de gestion	89 490 €
2%	Atténuation de produits (FPIC...)	60 000 €
2%	Charges exceptionnelles	41 000 €
1%	Caisse des Ecoles	21 000 €



55%	AC Métropole	1 499 164 €
12%	Contributions directes (TFB...)	314 949 €
8%	Taxe Pylones EDF	218 966 €
6%	Revenus des immeubles	154 000 €
6%	Divers revenus	165 198 €
5%	Allocations compensatrices	124 557 €
4%	Périscolaire, cantine	110 000 €
4%	Autres	130 500 €

Ces deux graphiques permettent de visualiser d'un coup d'œil où va chaque euro dépensé par la commune et d'où viennent ses ressources.

Des contraintes nationales qui réduisent nos marges

Depuis 2018, les **baisses successives de dotations de l'État** ont amputé nos recettes de **200 000 €** avec la suppression de la Dotation générale de fonctionnement (DGF). À cela s'ajoute, depuis quelques années, un prélèvement exceptionnel au titre du plan national de redressement des finances publiques : **43 917 €** en 2025, auxquels s'ajoutent, cette année, **29 306 €** de reversements obligatoires de fiscalité entre collectivités. Ce sont ainsi plus de **73 000 €** prélevés directement sur nos ressources propres. À cela, il faut ajouter que la situation foncière du Parc Résidentiel de Loisirs dont la gestion est revenue à l'État ampute les finances communales de **plus de 50 000 €** depuis 2025, **soit pour 2026, plus de 125 000 €** de recettes en moins.

Une légère hausse des taux d'imposition : une décision nécessaire et mesurée

L'équipe municipale est très attachée à la maîtrise des finances mais surtout à la qualité du service offert aux concitoyens. Il a donc fallu faire des choix dans ce contexte difficile, pour maintenir la qualité du service public et continuer à investir afin de répondre aux besoins des Saint-Paulais (école, solidarité, associations, transition écologique...).

C'est dans ce contexte global - pression nationale, développement des services, fragilité de la structure des recettes - que le conseil municipal a pris la décision d'ajuster les taux d'imposition locaux pour 2026. Cette décision n'a pas été prise à la légère : elle résulte d'une analyse approfondie de la situation financière de la commune et d'un choix responsable pour préserver sa capacité d'action à long terme.

8 Un village bien géré

Il est important de rappeler que les taux de Saint-Paul-lez-Durance restent parmi les plus modérés du territoire. La commune avait jusqu'ici fait le choix de ne pas augmenter ses impôts locaux, absorbant seule la hausse des charges. La situation actuelle rend cet ajustement indispensable. Cette décision a ainsi été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 avril.

Des taux qui restent plus faibles qu'ailleurs

Taxe foncière (bâti) - TFPB

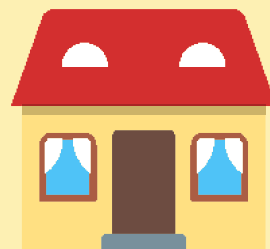
A Saint-Paul

29,22 % (ancien taux 25,70%)

Moyenne des communes de même strate

35,61 % (France)

31,72% (Région)



Taxe foncière (non bâti) - TFNB

A Saint-Paul

21,58 % (ancien taux 18,98%)

Moyenne des communes de même strate

44,37 % (France)

47,66% (Région)



Taxe d'habitation résidences secondaires - THRS

A Saint-Paul

6,95 % (ancien taux 4,55%)

Moyenne des communes de même strate

14,25 % (France)

16,20 % (Région)



Un programme d'investissement majeur pour Saint-Paul et ses habitants

Au-delà de la gestion courante, 2026 marque un tournant pour l'équipement de Saint-Paul-lez-Durance. La section d'investissement du budget atteint **7 571 946 €**, un niveau exceptionnel pour une commune de notre taille dû à notre opération d'envergure de réhabilitation et extension du groupe scolaire (pour mémoire 5 830 000 € subventionné à 80% et étalé sur deux ans). Cet effort, engagé sur deux exercices consécutifs (2025 et 2026), est rendu possible grâce à une stratégie de financement qui mobilise l'ensemble des partenaires publics et financiers de la commune, limitant ainsi l'effort supporté par les contribuables locaux.

- Installation du **Distributeur Automatique de Billets (DAB)** : 65 000 € subventionné à 70%
- Acquisitions de **parcelles agricoles et naturelles** : 96 650 € subventionnées à 50%
- Aménagement d'un **cabinet médical Kiné** : 60 000 € subventionné à 70%
- Acquisition de **matériels** : 37 000 €
- Rénovation de l'**éclairage public** : 30 000 € subventionné à 70%
- Réfection de la **voirie** : 60 000 €
- Réhabilitation du **Centre Ancien** : 40 000 €

Chaque euro investi par la commune est au service des habitants et chaque projet est subventionné par l'État, la Région, le Département et/ou la Métropole, en recherchant le maximum d'aides publiques (70% ou 80% selon les projets).

“Grâce à une gestion rigoureuse, notre village continue à avancer. Chaque décision, chaque investissement est réfléchi pour répondre aux besoins des habitants, tout en préservant l'équilibre financier à long terme. Ensemble, nous pouvons continuer à construire une commune forte, sereine et tournée vers l'avenir”.

Romain Buchaut



Une fiscalité toujours plus avantageuse qu'ailleurs

Ces ajustements de notre fiscalité permettront de générer **85 000 €** de recettes supplémentaires en 2026, intégralement consacrés au financement des services publics communaux. Pour donner une mesure concrète de ce que représente cette somme : c'est l'équivalent du coût annuel de **deux agents publics à temps plein**.

Pour chaque foyer, l'impact concret de cette hausse reste limité. La commune a veillé à ce que l'effort demandé soit proportionné à la réalité des biens imposés sur le territoire. Voici ce que représente en moyenne l'augmentation annuelle de la taxe foncière sur les propriétés bâties selon le type de bien :

Grande maison



+ 118 € par an
soit **+ 9,83 €** par mois

Maison de lotissement



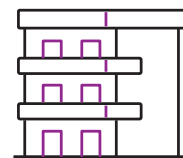
+ 96 € par an
soit **+ 8 €** par mois

Maison de village



+ 33 € par an
soit **+ 2,75 €** par mois

Appartement



+ 24 € par an
soit **+ 2 €** par mois



Des aides et des soutiens pour tous les Saint-Paulais et les associations

La Municipalité de Saint-Paul soutient de nombreux dispositifs destinés à améliorer le quotidien des Saint-Paulais. Rapide tour d'horizon...

Un village bien géré **9**

■ **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) : prise en charge de **75%** de la formation



■ **Colis de Noël** : plus de **100 colis simples** et de **40 colis doubles** (+ de 27 300 €)

■ **BSR** (Brevet de Sécurité Routière) : **181 €** par Saint-Paulais



■ **Repas de l'Amitié** (2 fois par mois) : participation de **10 €** par repas et par personne

■ **Permis de conduire** (permis B classique) : **650 €** une seule fois



■ Subventions aux **associations** : **114 600 €** pour 2026 à l'ensemble des associations saint-paulaises

■ **Bourse** aux étudiants : **700 €** par Saint-Paulais



■ Aide aux **cartes de bus** : **50%** pour les collégiens et les lycéens



■ **Prêt** de tables, chaises, salles aux associations : **gratuit**

■ Aide aux **classes découverte** : **50%** du montant total pour une classe



■ Tarif très bas pour la **location de la salle des fêtes et du stade**

■ **Noël des enfants** : un cadeau par enfant de 0 à 14 ans



■ **Crèche** : **4 places d'accueil** en équivalent temps plein réservées à la crèche Françoise Dolto pour un montant de **2 392 €** pour 3 ans



■ **Soutien du service technique** aux associations : **gratuit pour des interventions régulières** (montage de scène, entretien du stade,...)

Paul' Pratique

Services Mairie

- **Mairie de St-Paul-Lez-Durance** **04 42 57 40 56**
 - Lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
 - Mercredi et vendredi : 8h-12h
- **Police municipale** **06 07 55 56 32**
- **Service pharmacie** **04 42 57 40 56**
 - Mardi et Jeudi : Dépôt des ordonnances (sous enveloppe) en Mairie avant 14h
- **Paul'Culturel** **04 42 57 61 26**
 - Mardi, Jeudi et Vendredi : 15h-18h30
 - Mercredi : 10h-12h / 15h-18h30
 - Samedi : 9h-12h
- **Périscolaire** **06 38 42 85 99**
- **Navette Manosque** **04 42 57 40 56**
 - Départ à 8h15 les mardis selon planning devant le Complexe Commercial
- **St Paul Emplois & Numéric** **06 05 34 19 35**

Numéros utiles

- Pompiers **18**
- SAMU **15**
- Urgence médicale - Infraction - Péril **112**
- Urgences sourds et malentendants **114**
- Urgences Hôpital d'Aix **04 42 33 50 00**
- Urgences Hôpital de Pertuis **04 90 09 42 42**
- Centre antipoison **04 91 75 25 25**
- Numéro SOS Suicide **116 006**
- Numéro d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes **3919**
- Police **17**
- Gendarmerie de Peyrolles-en-Provence **04 42 57 80 09**
- Urgences vétérinaires (Aix-en-Provence) **04 42 82 13 13**
- Association Animaux en péril (Jouques) **06 86 79 00 71**
- Métropole Mobilité **0 800 713 137**
- Collecte des encombrants et déchetterie **0 800 94 94 08**
- Régie des eaux du Pays d'Aix **04 42 54 33 82**
- GRDF **09 69 36 35 34**
- Sous-préfecture **04 42 17 56 00**
- La Poste (du lundi au samedi : 9h-11h) **09 70 82 36 31**

10

Un village
pratique

Paul' Médical

- **Ostéopathe** - Cédric Cochard **06 64 67 04 17**
- **Ergothérapeute** - Joanna Gougot **06 58 77 72 48**
- **Dentiste** - Jacqueline Alanou **04 42 92 48 23**
- **Médecin Généraliste** - M. Poissonnier **04 90 79 03 26**
 - Jeudi de 9h à 12h
- **Infirmiers**
 - Sophie Caron **06 10 35 72 06**
 - Cédric Heinguez **06 12 15 09 39**

Les actus du Paul'Culturel

Jeux de société

Le 10 mars 2026, une soirée jeux a rassemblé les Saint-Paulais, jeunes et moins jeunes, autour du "Loup-Garou de Saint-Paul".



Ce jeu de rôle bien connu oppose deux équipes : les villageois qui doivent démasquer et tuer tous les loups-garous et les loups-garous qui doivent éliminer les villageois et ne pas se faire démasquer. Un jeu de réflexion et de déduction qui a entraîné de nombreuses discussions dans une ambiance conviviale.

Prochaines parties : le 9 juin à 18h30 pour les enfants à partir de 10 ans et à 19h 30 pour les adultes.

Atelier œuf de Pâques

Le 28 mars, les enfants, accompagnés par leurs parents, ont décoré des œufs pour fêter Pâques. Une activité familiale qui a enchanté petits et grands.



Chasse aux œufs

Le 6 avril 2026, le Paul'Culturel a organisé la traditionnelle chasse aux œufs au parc de la Gamatte.

C'est sous un beau soleil printanier que les enfants, accompagnés de leurs parents, se sont élancés à la recherche des friandises que des mains malicieuses avaient cachées dans tous les recoins du parc. Une sortie familiale qui a connu un franc succès !



Accueil de Loisirs : des vacances sous le signe de la découverte

Comme chaque vacances, la Mairie de Saint-Paul a proposé un large programme d'activités aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

Un village
solidaire

11



Encadrés par des équipes d'animatrices et d'animateurs qualifiés, les jeunes Saint-Paulais ont pu s'épanouir dans un cadre sécurisé, entre loisirs, créativité, sport et découvertes. De nombreuses sorties et animations ont rythmé leurs vacances de Pâques : excursion dans les ocres, découverte du cheerleading, sortie au parc d'attraction,... Les enfants ont également profité de moments ludiques et éducatifs dans leurs locaux de Saint-Paul en pratiquant des activités adaptées à leur âge.

Saint-Paul fête le carnaval

Le 10 avril 2026, c'est un cortège coloré et joyeux qui a traversé les rues du village.

Accompagnés par les mascottes, les enfants de l'école Paul Caillat et leurs instituteurs avaient revêtu leurs plus beaux déguisements pour défiler devant les nombreux spectateurs. La fête s'est poursuivie dans la cour de l'école avec des animations festives et une bonne collation.



12

Un village
solidaire

Du côté du collège de Peyrolles

Toute l'année, le collège de Peyrolles a sensibilisé les élèves au développement durable et a obtenu le label E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) pour ses actions. Dans ce cadre, les élèves ont organisé diverses actions en lien avec le développement durable : réalisation de diaporama, suivi de collecte sélective, lutte contre le gaspillage alimentaire, entretien des

plantations, cueillette des olives, partenariat avec l'Agence MUSEO pour la diffusion d'un documentaire sur "Les Arbres remarquables au cœur de la biodiversité", partenariat avec le CEA Cadarache et l'écogîte du Loubatas,...

A noter que le collège de Peyrolles a été renommé "Collège Olivier Frégeac" en l'honneur de l'ancien Maire décédé en 2025.

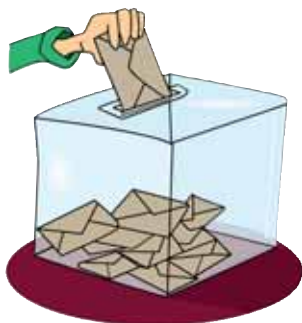
Les élèves de Saint-Paul ont participé à Lecture par Nature



Le 12 février 2026, les élèves de l'école Paul Caillat de Saint-Paul et Jules Ferry de Meyrargues ont fait la restitution de leur parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) sur le thème "Sur la trace de l'escargot".

Durant plusieurs semaines, les enfants ont imaginé et créé une histoire en stop motion qu'ils ont pu admirer le jour de la restitution.

T'as entre 9 et 18 ans ? Le Conseil Municipal de la Jeunesse, c'est fait pour toi



Date de l'élection
Samedi 19 septembre 2026
de 9h à 16h
en Mairie de Saint-Paul

- sont électeurs les Saint-Paulais de 9 ans à 18 ans
- vote à bulletin secret

Les élections du Conseil Municipal de la Jeunesse arrivent. C'est ta chance de peser sur la vie du village, de lancer des projets concrets et de vivre une aventure unique aux côtés des élus adultes.



Comment participer ?

► Pour voter, il faut :

Avoir entre 9 et 18 ans, habiter Saint-Paul. Etre accompagné d'un parent le 19 sept. entre 9h et 16h. Isoloir et urne sur place.

► Déposer sa candidature

Lettre de motivation + autorisation parentale à déposer en mairie avant le 11 septembre 2026. Si tu as 9 ans, tu dois être en CM1 minimum.

► Composition du CMJ

- CM1-CM2 : 4 sièges à pourvoir
- 6^{ème}/3^{ème} : 4 sièges à pourvoir
- 2^{ème}/Terminale : 4 sièges à pourvoir
- Durée du mandat : 3 x 2 ans (renouvelable 1 fois)

Réunions, projets, événements, cérémonies officielles.



Un village
Solidaire 13

Ils l'ont vécu

"Il y a trois ans, je me suis lancé dans l'aventure CMJ. Ces 3 ans m'ont permis de faire beaucoup de choses : du bénévolat sur plusieurs événements, l'organisation des soirées mousse, de la journée multisport, la création du Paul'Ride. J'ai aussi assisté aux cérémonies officielles du 8 mai, 14 juillet, 1^{er} et 11 novembre, et visité l'Assemblée nationale et le Sénat avec le CMJ de Jouques. Si je devais résumer en 3 mots : rencontre, partage et projets. Alors, lance-toi !" - Un jeune élu • Mandat 2023-2026

"Ce que j'aime dans le CMJ, c'est qu'on peut donner des idées ou des avis au même titre que les adultes pour rendre la vie au village encore plus agréable, et que les jeunes puissent participer à la vie du village" - Un jeune élu • Mandat 2023-2026

Prêt à te lancer ? Renseignements en mairie ou auprès de l'élu-coordonateur Jeunesse.

Enzo Gomez-Golé : gomez-gole@stpaul.fr

Au bal masqué avec le Comité Saint-Paul en Fête



Le 28 mars, ambiance cotillons à la salle des fêtes pour le bal déguisé annuel du Comité.

Tous les participants avaient joué le jeu et portaient des déguisements gais et colorés. Brice de Nice, hippies, champignons, romains, gaulois,... les participants ont fait preuve d'imagination. Les platines du DJ ont tourné toute la nuit, invitant à la fête des Saint-Paulais déchaînés sur la piste de danse !

En sortie avec Saint-Paul Loisirs

■ **Le 28 février**, direction Villeneuve les Maguelone et ses plages de sables au sud de Montpellier. Une sortie nature et gastronomie pour déguster de bons produits de la mer.

■ **Le 21 mars**, les Saint-Paulais se sont rendus à la Grand-Combe dans les Cévennes pour découvrir cette cité minière et sa maison des mineurs qui propose une rétrospective réaliste du travail et de l'univers des gueules noires. Une découverte émouvante du patrimoine et de l'histoire du bassin minier, notamment dans la "salle des pendus", où les mineurs, avant la descente jusqu'à 800 mètres de profondeur, suspendaient leurs habits dans des paniers métalliques.

■ **Le 18 avril**, la sortie en Drôme provençale a conduit les Saint-Paulais jusqu'à Nyons où ils ont pu visiter la scourtinerie (fabrique de scourtins en fibre de coco pour la filtration de l'huile d'olive) et une vinaigrerie pour une dégustation de vinaigres et moutardes élaborés de façon traditionnelle.



14 Un village dynamique

Loto des Petits Mômes : le bon numéro !

Le 1^{er} mars, l'association des parents d'élèves de Saint-Paul a organisé son traditionnel loto.

La salle des fêtes affichait complet pour cet événement qui a réuni les familles saint-paulaises dans une ambiance conviviale et détendue. Après une partie endiablée qui a duré toute l'après-midi, de très beaux lots ont été distribués aux gagnants. Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer les futurs événements de l'association.



Saint-Paul Sport : bientôt deux ans d'activité et quelle fierté pour le village !

En effet, l'Association compte de plus en plus de joueurs, les enfants progressent tous ensemble dans une bonne cohésion d'équipe avec des valeurs de respect, d'esprit sportif et de partage grâce à leur coach Gérard tous les mercredis de 14h à 16h30. Lors de la deuxième semaine de vacances scolaires en février et avril, des stages de perfectionnement gratuits ont été programmés au Stade suivis d'un goûter offert par l'Association. Ils ont permis aux enfants de se retrouver et de mettre en pratique les bases reçues.

Nouveauté cette année : tous les mercredis au Stade, Sylvie propose une aide aux devoirs aux enfants dont les parents font la demande. Plusieurs enfants y participent et le résultat est positif.



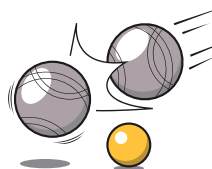
Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations en Septembre 2026 : des informations et des pré-inscriptions seront prises ce jour-là.

Pour toute information :
spssaintpaulsport@gmail.com



Un village
dynamique 15

Boule Saint-Paulaise : ils ont fait un carreau et une bonne paella géante !



Le 1^{er} mai, le boulodrome et la place Jean Santini ont accueilli le challenge J. Robion, organisé par la Boule Saint-Paulaise.

Sous le soleil du printemps, doublettes et triplettes se sont affrontées dans une compétition acharnée mais conviviale. Au terme de la finale, les prix ont été remis aux vainqueurs.

A midi, la paella proposée par le club autour de la fontaine a régalé les convives. Une journée comme on les aime pour célébrer le sport national provençal !

Le parc de la Gamatte en fête

Lors du week-end de Pâques, des structures gonflables se sont installées au parc de la Gamatte pour la plus grande joie des familles. Les enfants ont profité d'un beau soleil et des structures mises à leur disposition. Le mercredi avant, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont pu découvrir, en avant-première, les gonflables.



A noter sur vos agendas

Liste non exhaustive communiquée par les associations.
Retrouvez le détail des manifestations sur notre site
et sur facebook, au fil du temps.

Mai

- 29 ■ Fête des Voisins
- 30 ■ Nettoyons le Sud
- 30 ■ 4^{ème} édition du Country Western Day par le Comité Saint-Paul en Fête
- 30 ■ Sortie de Saint-Paul Loisirs à la manade Chapelle à Saint-Martin de Crau
- 31 ■ Fête des Mères

Juin

- 6 ■ Café des élus
- 9 ■ Loup-Garou de St-Paul au Paul'Culturel
- 10 ■ Cérémonie au Maquis de La Daouste
- 13 ■ Atelier créatif au Paul'Culturel
- 17 ■ Visite de Cadarache
- 20 ■ Sortie de Saint-Paul Loisirs à Vizille visite du château et de la Mine en Image
- 21 ■ Fête de la Musique et soirée mousse
- 27 ■ Accueil des nouveaux arrivants
- 27 ■ Fête du Patrimoine de Pays

Juillet

- 4 ■ Café des élus
- 8 ■ Visite d'Iter
- 10 ■ Festival Soir d'été de Durance Rive Gauche au château de Cadarache
- 13 ■ Méchoui et bal du Comité Saint-Paul en Fête
- 14 ■ Fête Nationale - Cérémonie
- 17 au 19 ■ Festival polynésien
- 24 au 27 ■ Fête Votive

Septembre

- 5 ■ Café des élus
- 5 ■ Forum des associations
- 18 et 19 ■ Fête du patrimoine
- 19 ■ Election du CMJ
- 19 ■ Sortie de Saint-Paul Loisirs à Aigues-Mortes
- 20 au 25 ■ Rentrée de la Science de Durance Rive Gauche
- 26 ■ Journée Bien-être et beauté



Vivez des vacances familiales et rurales avec le Sidevar



Créé en 1969, le SIDEVAR (Syndicat Intercommunal pour le Développement des Vacances Rurales) regroupe aujourd'hui 17 communes engagées pour promouvoir des vacances rurales accessibles à tous, dont Saint-Paul. A ce titre, les Saint-Paulais peuvent bénéficier de tarifs préférentiels dans les hébergements du Sidevar : Les Pins Penchés au Lavandou et le Château de Bauduen au cœur du Verdon.

Toutes les infos disponibles sur le flyer joint à ce journal.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue !

Giorgia LEPORATTI NASI, née le 19 janvier 2026 de Maëva NASI et Théo LEPORATTI
Marina ALFONSO, née le 21 janvier 2026 de Emilie LEVAVASSEUR et Sébastien ALFONSO
Mia MAZELLA, née le 17 mars 2026 de Mélissa VAN-HULLE et Lucas MAZELLA
Livio POZZO, né le 12 avril 2026 de Marion GUIRONNET et Stéphane POZZO
Eliott MICHELON né le 17 avril 2026 de Julie CUVELIER et Benjamin MICHELON
Tommy GOSSET CUBA né le 19 avril 2026 de Aurélie CUBA et Lorenzo GOSSET



Décès

Nos chagrins

Pierrette REINA, décédée le 16 mars 2026
Guy FRANCOIS décédé le 5 avril 2026
Michèle CASTRO décédée le 26 avril 2026
Martine MOGINOT décédée le 6 mai 2026